DLP 17-4-61 067838
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 95-10 et 97-11 Postes 260 et 263)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier CLERMONT-FERRAND.
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

BULLETIN N° 7 d'AVRIL 1961.

(Valable pour les départements de la CORREZE et de la HAUTE-VIENNE)

A V E R T I S S E M E N T

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES (POIRIERS - POMMIERS)

Les risques de contamination demeurent très importants.

Dans la lutte contre les Tavelures, il importe d'éviter les infections primaires.

En conséquence, nous conseillons d'effectuer un nouveau traitement afin de tenir la végétation parfaitement protégée.

I N F O R M A T I O N S

ARBRES FRUITIERS

ARAIGNEES ROUGES - PUCERONS - CHENILLES DEFOLIATRICES - CHARANCONS PHYLLOPHAGES - OIDIUM DU POMMIER .-

Ne pas négliger la lutte contre ces parasites qui prennent de l'extension par endroits.

CULTURES MARAICHERES

MOUCHE DE l'ASPERGE .-

Vol en cours.

Dans les jeunes aspergeraies, effectuer un premier traitement dans les cultures dont les turions sortent du sol, avec un produit à base d'Endothion (50 grs de matière active à l'hectolitre), de Diazinon (30 grs. de matière active à l'hectolitre) ou de Diméthoate (30 grs de matière active à l'hectolitre).

N O T A .- Nous rappelons que l'emploi des insecticides nuisibles aux Abeilles est interdit pendant la floraison.

Clermont-Ferrand, le 5 Avril 1961.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

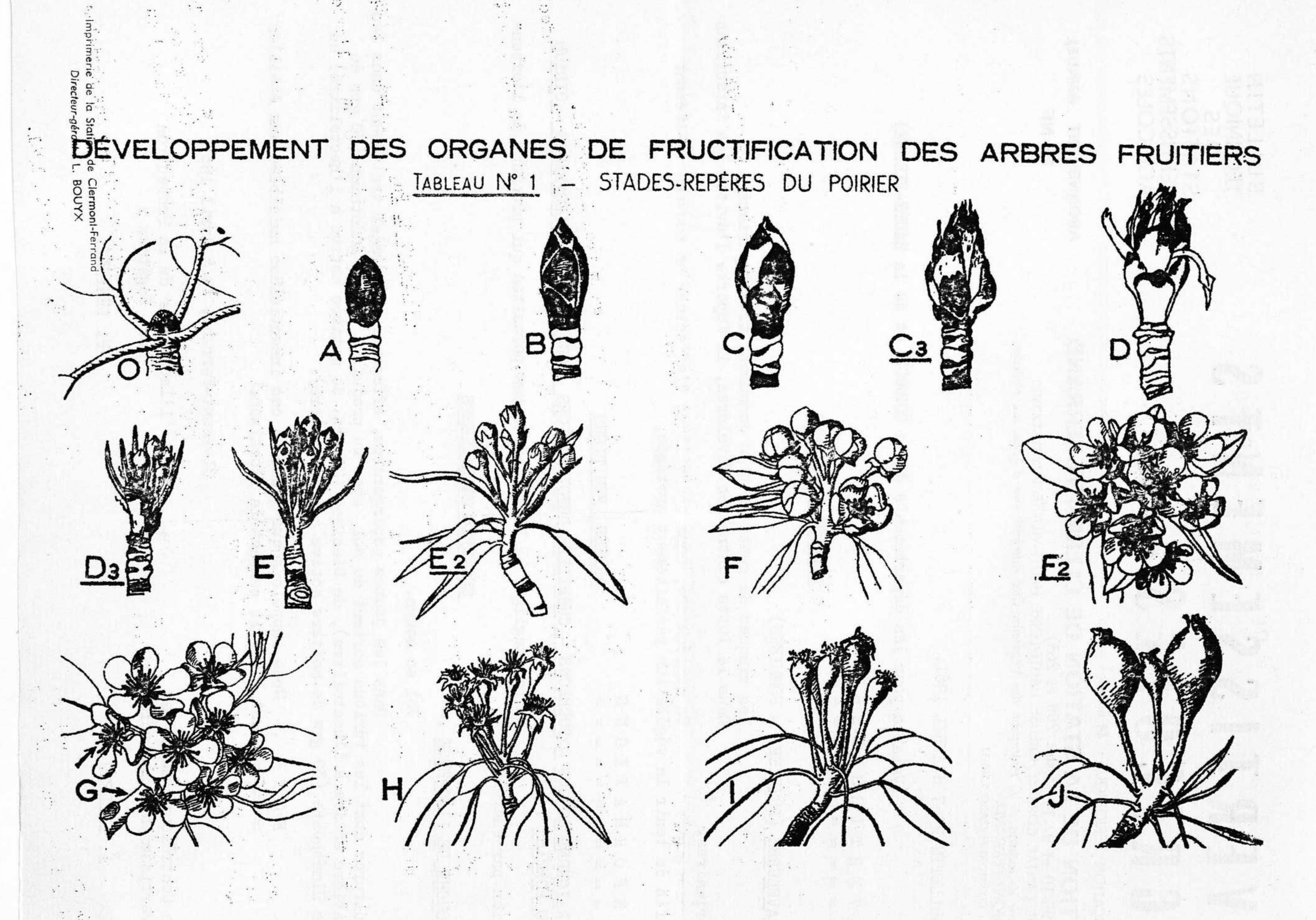
l'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

P13

DÉVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

TABLEAU N° 1 — STADES-REPÈRES DU POIRIER



Imprimerie de la Station de Clermont-Ferrand
Directeur-gérant L. BOUYX